

ANNUAIRE FRANÇAIS  
DE  
RELATIONS  
INTERNATIONALES

2019

Volume XX

**PUBLICATION COURONNÉE PAR  
L'ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES**

*(Prix de la Fondation Edouard Bonnefous, 2008)*



Université Panthéon-Assas  
Centre Thucydide

# INTRODUCTION

PAR

EDOUARD DUBOUT (\*) et FABRICE PICOD (\*\*)

Après une année marquée par un tournant politique consistant en l'élection d'un nouveau Président de la République et dans le renouvellement de la classe politique, la France a été amenée, au cours de l'année 2018, à réaffirmer ses positions à l'égard des autres Etats membres et des institutions de l'Union européenne. Plus encore que sous le précédent quinquennat, la France entend exercer une influence déterminante sur les choix des politiques européennes à mener au sein de l'Union européenne et plus largement sur l'avenir de l'Europe.

Après le discours ambitieux, novateur et stimulant du président Emmanuel Macron à la Sorbonne du 26 septembre 2017, qui avait été analysé avec finesse par le professeur Anastasia Iliopoulou-Penot dans le volume de l'an dernier, il revenait à notre collègue de tirer un bilan de la politique européenne mise en œuvre par la France au cours de l'année suivante. Les initiatives les plus audacieuses ont malheureusement été contrariées par des événements extérieurs et intérieurs. En effet, les Etats membres et les institutions de l'Union européenne ont dû consacrer une partie de leur attention et de leurs activités à l'anticipation du Brexit sur l'ensemble des relations entre le Royaume-Uni et les autres Etats membres de l'Union européenne, ainsi qu'aux relations extérieures avec les Etat tiers. Les difficultés à s'entendre sur le contenu d'un accord de sortie puis le rejet par les parlementaires britanniques de l'accord finalement obtenu à la fin de l'année 2018 ont été des freins au développement des politiques et actions de l'Union. Sur le plan national, la crise des « Gilets jaunes », intervenue après des annonces de hausse de prix des carburants liées notamment à des engagements internationaux et européens de lutte contre le dérèglement climatique, a considérablement ébranlé et ralenti l'action du gouvernement français relative aux politiques européennes.

Les voisins et partenaires de la France ont, quant à eux, connu d'importantes perturbations sur le plan politique en raison de la montée du populisme et de la résurgence de courants autonomistes. L'Allemagne,

(\*) Professeur à l'Université Panthéon-Assas (Paris II, France).

(\*\*) Professeur à l'Université Panthéon-Assas (Paris II, France).

l'Italie et l'Espagne ont dû ainsi affronter des difficultés qui se traduisent par des mouvements de nature politique qui sont encore difficiles à mesurer et qui pourraient se propager par un effet de contagion dans d'autres pays européens. Compte tenu de son importance, la crise autonomiste catalane, qui s'est traduite par plusieurs événements politiques inédits en Espagne, avec des mandats d'arrêt internationaux émis par l'Espagne contre plusieurs hommes politiques dits « indépendantistes » – dont l'ancien président de la généralité de la Catalogne Carles Puigdemont –, suivis du séjour de ce dernier sur les territoires de la Belgique et de l'Allemagne, les mandats d'arrêt ayant finalement été retirés au cours du mois de juillet 2018. Cette série d'événements devait conduire la France à prendre position avec fermeté tout en veillant à ne pas s'immiscer dans les affaires espagnoles, ce qui est souligné par l'étude de Mathieu Petithomme.

Les doutes exprimés par une partie significative de la population française à l'encontre de la construction européenne ont été nourris par d'habiles discours de dirigeants politiques au cours de ces dernières années et ravivés lors des dernières élections présidentielles qui ont eu lieu au cours de l'année 2017. Il est apparu que l'un des thèmes les plus sensibles se rapportait à la libre circulation des travailleurs et au *dumping* social. Conscient des lacunes du dispositif européen applicable et des malentendus qu'il pouvait susciter, Emmanuel Macron s'était engagé, lors de la campagne présidentielle, à proposer une révision de la directive relative aux travailleurs détachés, ce qui fut fait et a conduit une proposition de directive présentée par la Commission européenne et à son adoption rapide le 28 juin 2018. Il revenait à une spécialiste reconnue de droit social européen, notre collègue Sophie Robin-Olivier, professeur à l'Université Panthéon-Sorbonne, de mettre en lumière la position de la France sur la question du détachement des travailleurs dans l'Union européenne. L'auteur souligne que ce nouveau texte « *renforce les droits des travailleurs détachés et pourrait atténuer la concurrence fondée sur le coût du travail* », ce qui n'est pas sans soulever des difficultés de mise en œuvre en France.